

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALCOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 20 Février 1872.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 14 de ce mois, a nommé M. Mathieu Goguet Commissaire de police de la ville de Monaco, en remplacement de M. Claude Berthod.

S. M. le Roi de Portugal a conféré à S. A. S. le Prince Charles III la Grand' Croix de l'Ordre du Christ.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince héréditaire est de retour à Monaco après une excursion d'un mois, à bord de son yacht, sur les côtes de France et d'Italie.

S. A. R. la Princesse Louise d'Angleterre et son époux le Marquis de Lorne, S. A. R. la Princesse Hélène d'Angleterre, épouse de S. A. R. le Prince Christian, de Danemark, et S. A. le Prince de Waldeck et Pyrmont, assistaient, hier après-midi, au concert du Casino.

Le bal donné, dans les salons du Casino, à l'occasion du mardi-gras, a clos magnifiquement la série des soirées du carnaval offertes à ses invités par l'Administration des Bains. Les toilettes étaient, comme toujours, ravissantes, et l'entrain le plus charmant n'a cessé de présider à cette fête.

On s'est séparé à l'aube, se donnant rendez-vous pour la mi-carême.

Monseigneur Bauer, venant de Rome, est arrivé mercredi dernier à Monaco.

Magnifique concert, dimanche soir, au Casino. M. Oudshoorn s'est fait entendre dans le délicieux morceau de Vogt intitulé *Chant du soir*, et a, selon son habitude, électrisé l'auditoire.

Le même artiste a ensuite exécuté, en compagnie de MM. Borghini, Boulet et Brioude, un *concertino* de la composition de M. Bellini, musicien de l'orchestre. Les bravos ont prouvé aux exécutants et à l'auteur, que ce morceau avait été goûté, et supérieurement rendu.

L'ouverture du *Carnaval de Venise*, celle de *Freyschütz* et une fantaisie sur la *Sonnambula*, formaient, en outre, les principales parties de ce concert. L'orchestre les a enlevées avec cet entrain,

cette sûreté et cette justesse d'exécution qu'on lui connaît.

Que M. Lucas nous donne souvent des programmes semblables, et la salle sera, comme dimanche, trop étroite pour contenir la foule qui s'y pressera.

Par suite du rétablissement du pont de la Brague, le service des trains entre Menton et Marseille a été repris, à dater d'aujourd'hui, 20 février, d'après l'ancien horaire qu'on peut consulter à notre quatrième page.

THEATRE DE MONTE CARLO.

JEUDI. — Une actrice qui nous est arrivée avec une réputation déjà faite, M^{lle} Dica-Petit, de l'Odéon, s'est montrée à nous, pour la première fois, dans les *Rêves de Marguerite*, pièce qu'elle a jouée avec M. S^t-Germain. M^{lle} Dica-Petit a un bel organe, et un jeu de scène savant. Les poètes ne peuvent qu'être fiers d'avoir un tel avocat; elle les défend — c'est son rôle dans la pièce — avec art et esprit.

Mais, d'après nous le personnage de *Marguerite* est un peu étroit pour cette artiste; un rôle à grande envergure — si nous pouvons nous exprimer ainsi — doit mieux aller à sa taille. M^{lle} Dica-Petit doit être une excellente tragédienne; nous avons cru distinguer en elle cette qualité, dans les *Pauvres gens*, d'Hugo, morceau qu'elle a récité après les *Rêves*.

Quoi qu'il en soit, elle a été charmante, et les bravos lui ont prouvé que le public avait su l'apprécier.

M. Saint-Germain a été ce qu'il est toujours: excellent. Dans la scène où il contrefait le type du poète, il a été surtout très amusant. Cet artiste nous a dit ensuite les *Souvenirs de voyage*, de Nadaud, l'heureux lauréat de l'Académie française. Ces vers légers de l'auteur de tant de charmantes chansons, ont été accueillis par des bravos.

Le *Camp des bourgeois* a clos la soirée. Sous les traits de *Lajonchère*, M. Saint-Germain nous a montré un notaire retiré qui s'amuse, malgré ses 50 hivers, à glaner dans les champs de Cupidon. Mais hélas! il ne recueille guère que ce qui est resté sur le sol après que la faux y est passée, c'est-à-dire la paille de l'épi. *Christian*, (M. Reynald), quoique jeune, n'est du reste guère plus heureux que lui.

Cette comédie de l'ancien répertoire, est très jolie, et bien supérieure à la plupart de celles qu'on nous donne aujourd'hui.

M^{lle} Magnier joue dans la pièce le rôle de la bourgeoise qui a horreur — qui n'en aurait horreur! — de la femme galante. Elle y est parfaite, pleine d'entrain, de verve comique, et, parfois, d'une indignation contenue des plus amusantes.

M^{lle} Oppenheim, dans le rôle assez effacé de *Fernande*, a su se montrer une amoureuse ingénue remplie de naturel; elle s'est fait applaudir en compagnie de ses camarades.

Cette soirée a été une des plus charmantes données jusqu'à ce jour par la troupe.

SAMEDI. — M. Saint-Germain et M^{lle} Dica-Petit ont été délicieux dans *Croque-Poule*. Certes cette pièce est loin d'être bonne, et cependant ces deux excellents artistes l'ont fait paraître passable. Grâce à leur jeu intelligent, bien de fausses situations sont sauvées, et l'on applaudit.

Mais si *Croque-Poule* laisse beaucoup à désirer, comme pièce, en revanche le *Dernier quartier* est une ravissante comédie qui mérite d'être analysée.

Deux jeunes mariés se sont retirés à la campagne où ils filent un parfait amour (style consacré). Mais on se lasse de tout, surtout quand la monotonie s'en mêle. Le mari (*Raymond*) — qui se souvient de sa vie... accidentée de garçon, — voudrait bien que son existence changeât quelque peu. De là, courroux de Madame (*Jeanne*) qui prétend qu'on ne l'aime plus.

Sur ces entrefaites survient un ami de *Raymond*, un avocat, auquel *Jeanne* fait d'abord mauvaise figure, parce qu'elle le considère comme un intrus, comme une comète surgissant dans le ciel pur de son amour. Son attitude change bientôt, lorsque elle apprend que ce Monsieur vient chez elle dans l'intention de demander en mariage une jeune veuve, sa voisine de campagne. Elle est alors charmante pour *M. Marien*.

Mais hélas! elle apprend aussi, en écoutant une conversation entre son mari et *Marien*, que le premier désire fortement rentrer à Paris pour y revoir une de ses anciennes connaissances. Furieuse, elle veut se séparer de *Raymond*, et demande conseil, dans ce but, à *Marien*. On voit d'ici la situation embarrassante de ce dernier.

On passe le code en revue, mais on n'y trouve pas de motifs de rupture. A la rigueur cependant on pourrait faire naître un motif: ce serait de forcer Raymond à se livrer à des voies de faits sur sa femme. Jeanne a, dès lors, son projet arrêté; elle se fera battre. Raymond tient énormément à un vase, souvenir *tendre* de sa vie de garçon, elle le brisera.

Mais Raymond a tout deviné. Sa femme a beau l'énerver par la lecture de vers, par l'exécution de morceaux de musique: il reste impassible. Enfin le moyen suprême est employé; on brise le vase à ses pieds: il accueille par des éclats de rire cette excentricité féminine. Eclats pour éclats: *similia similibus!*

On devine le résultat final: un raccommodement en règle, grâce surtout à un petit mensonge de Raymond qui persuade à sa femme que la personne dont ils avaient parlé avec *Marien* était une amie de celui-ci.

M. Porel qui jouait le rôle de *Raymond* a été parfait. Cet artiste dit très-bien le vers et a beaucoup de naturel. Nos compliments aussi à M. Reynald, et à M^{lles} Dica Petit et Oppenheim.

M^{lles} Dica Petit, surtout, est une charmante amoureuse; elle rend le personnage de *Jeanne* avec distinction. Son jeu de scène est facile et correct.

En somme succès pour tous les acteurs qui ont été rappelés à la chute du rideau.

Tir aux pigeons de Monte Carlo

L'établissement du tir aux pigeons dont nous avons promis, dans notre dernier numéro, de faire la description à nos lecteurs, est une des atténuances les plus remarquables et les plus importantes du Casino. Sa situation au bord de la mer, en contrebas de terrasses s'étageant comme autant de gigantesques corbeilles de fleurs, en fait un des coins les plus pittoresques de toute la Principauté.

L'art a en outre étalé sur ce roc inculte, sur ce cap alternativement frangé d'écume ou plongeant dans un bain d'azur, quelques-unes de ses ravissantes créations; aussi ce point deviendra-t-il bientôt, non-seulement le rendez-vous des tireurs, mais encore un but intéressant de promenade pour tous ceux qui aiment à contempler les œuvres des hommes à côté de l'œuvre de la nature.

On parvient du Casino au Tir par deux rampes et en franchissant un magnifique et large pont jeté au-dessus de la voie ferrée. En descendant ces rampes émaillées de fleurs, on se rappelle ces vers du poète:

De ce haut perron où les roses
Montent pour toucher notre main,
On peut voir d'un coup d'œil trois choses:
La mer, la ville et le chemin.

L'œil, en effet, plonge de là: en face, sur la vaste mer; à droite, sur l'antique cité des Grimaldi; à gauche, sur le panorama de montagnes où courent la route de la Corniche et la ligne du chemin de fer.

L'établissement se divise en deux parties bien distinctes: celle destinée au tir aux pigeons et celle pour le tir à la carabine et au pistolet.

Commençons par la description de la première de ces parties:

Parvenu au bas de la dernière rampe, on a en face de soi, mais un peu à gauche, une vaste plate-forme s'ouvrant en hémicycle du côté de la mer. C'est sur cet emplacement que sont fixées les boîtes destinées aux pigeons, et dont nous avons expliqué, dans notre dernier numéro, le mécanisme et le but. Dans la partie opposée à la mer, adossé contre la pile du pont qui franchit la voie ferrée, s'élève un vaste pavillon ouvert. C'est celui destiné à abriter les tireurs, ainsi que leurs armes et leurs munitions. A côté de cet abri, décoré simplement mais élégamment, se trouve un pigeonier tellement vaste qu'il pourrait être pris, de loin, pour une mignonne villa,

si n'étaient ses ouvertures en meurtrières et son classique clocheton.

Trois mille pigeons y sont à l'aise. Chacun y a son nid pour la nuit, son perchoir pour le jour, et la mangeoire toujours pleine. Jamais oiseaux ne furent plus choyés que les hôtes de ce lieu. Ce sont hélas? les victimes que l'on couronne de roses, avant de les mener au sacrifice.

Tel est l'ensemble de la partie de l'établissement destinée au tir aux pigeons; c'est la moins intéressante. Nous allons pénétrer maintenant dans le local du tir à la carabine et au pistolet.

La porte d'entrée franchie, on se trouve dans un spacieux atrium mauresque. C'est là que se tiennent les tireurs, avant de passer dans le tir proprement dit. Celui-ci est séparé de l'atrium par un vitrage.

Le tir a trente mètres de long, et est divisé en trois parties: celle du milieu pour le tir à la carabine et au pistolet Flobert; celles latérales, pour le tir au pistolet ordinaire. Par mesure de prudence, deux petites chambres, ne communiquant avec l'endroit où se tiennent les tireurs que par une ouverture basse, ont été ménagées pour les chargeurs qui se trouvent ainsi tout-à-fait isolés.

Les amateurs y trouvent, pour exercer leur adresse, un assortiment complet de cibles. Indépendamment de celles à jet d'eau, il y a aussi des cibles à surprise très-curieuses, dont l'énumération serait trop longue à faire.

Nous avons parlé plus haut de l'atrium; revenons-y pour dire que cette salle a été décorée avec goût, disons même plus, avec un art exquis, par un peintre décorateur de beaucoup de talent, M. Cardani. Cet artiste a fait preuve, dans ce travail, d'une science parfaite de l'art décoratif. Tout est à sa place; rien ne choque le regard; une harmonie savante a présidé au mariage des couleurs; s'il paraît y avoir parfois contraste dans les tons, c'est un contraste voulu et qui flatte l'œil.

De l'atrium on passe dans une grande salle éclairée par cinq ouvertures. Cette pièce, dont la destination nous est encore inconnue, est la plus belle, la plus riche de tout l'établissement. Plusieurs panneaux dus à M. Ternante, la décorent.

Nous allons, si vous le voulez bien, les passer en revue.

Et tout d'abord, voici un délicieux *remember* Moyen-Age: c'est la *chasse au faucon*. Au premier plan, des chevaux impatients piaffent au bas d'un perron; des valets tiennent en laisse d'ardents lévriers; quelques écuyers en selle portent au poing des faucons coiffés et n'aspirant qu'à ouvrir leurs ailes. Au second plan, appuyée au bras de son fidèle chevalier, et descendant les marches du perron, la haute et puissante dame du château dont la silhouette se profile sur un ciel éclatant et limpide.

Tout cela ne nous est pas inconnu; ces remparts à machicoulis, cette poterne, ces tours crénelées, ces flexibles palmiers, ces fleurs aux couleurs vives, nous les avons vus quelque part, mais avec d'autres personnages.

Le peintre a reproduit là une aile du palais de Monaco, au quinzième siècle. C'est de la fantaisie, mais de la fantaisie historique.

Ce panneau est très mouvementé; les détails et l'ensemble en sont vrais et soignés.

Faisant volte face à gauche, nous avons sous les yeux un sujet tout différent; c'est une *chasse à l'éléphant*. On ne peut regarder cette toile sans songer à Méry, l'écrivain qui a le plus — et peut-être le mieux — parlé de l'Inde, sans jamais cependant y avoir mis les pieds.

Un chasseur accroupi ajuste le géant des Jungles dont la forme colossale se détache sur un horizon de feu. Ce n'est plus le jour, mais ce n'est pas encore la nuit. Le pesant mammifère dresse vers le ciel sa puissante trompe qui va devenir pour l'audacieux chasseur un instrument de supplice, si le coup porte à faux.

Ce tableau est saisissant. Les notes les plus étourdissantes, s'y mêlent, s'y croisent, sans pourtant choquer l'œil. Ne regardons que l'ensemble: il est magistral. Le coquet, le gracieux de la *chasse au faucon* ont fait place ici au grand, à l'imposant, au colossal.

C'est, en un mot, une belle page de la vie que mènent quelques hommes dans cette partie du monde où Boudha trône en maître souverain.

Mais cet éléphant nous effraye; ce ciel sinistre qui semble refléter les lueurs d'un vaste incendie, nous fait songer à des malheurs incomparables encore bien près de nous, hélas! Tournez donc vos yeux à gauche. Voilà l'Espagne, avec son ciel profond, sa végétation vivace, ses hommes au teint basané, aux sombreros classiques; ses femmes aux jupes courtes agrémentées de dentelles, et aux longs voiles flottants. C'est le *lac d'Albuféra*.

Un vague parfum de *papelito* enveloppe cette toile; on prête machinalement l'oreille, car on se figure qu'on va entendre, d'un moment à l'autre, sortir de ces barques, ou de ces îlots ombreux, un bruit de castagnettes. Les chasseurs ont fait ample moisson; des bécasses, des canards, des poules d'eau etc., gisent là dans un pêle-mêle aussi gracieux qu'appétissant. Il est réellement dommage que tout cela soit faux.

A côté du *lac d'Albuféra* se trouve un autre panneau qui représente un *Marais*. La lune qui se lève à l'horizon mêle sa lueur blafarde aux dernières reflets du jour. Les objets perdent presque leurs formes. L'œil distingue parfaitement néanmoins les échassiers rêvant au bord de l'eau, et les canards que regarde d'un œil d'envie à demi satisfaite déjà, un épervier perdu dans les nuages.

L'heure du crépuscule est la plus difficile à rendre dans les tableaux; M. Ternante s'en est bien tiré; il a saisi la note juste; ce n'est ni trop sombre ni trop clair.

Cet artiste a su également tirer un excellent parti des trois sujets qui encadrent les fenêtres et la porte. Il y avait ici à vaincre les exigences de l'architecture. L'*affût aux lapins*, la *chasse à courre* et ce que nous appellerons *les faisans* sont des œuvres réussies.

Tel est l'ensemble de cette salle au point de vue décoratif. On voit que nous avons raison de dire, en commençant sa description, qu'elle est la plus remarquable de tout l'établissement.

Si maintenant nous rentrons dans l'atrium et que nous nous dirigeons vers la partie gauche de cette salle opposée au tir au pistolet flobert, nous remarquerons un petit espace carré s'ouvrant sur la plate-forme du tir aux pigeons. De l'autre côté de cette plate-forme, à près de 400 mètres de distance, se dresse un mur totalement noir: c'est la cible pour la carabine ordinaire.

Comme on le voit, il y en a pour tous les goûts; le chasseur de bêtes fauves, aussi bien que le tireur de salon, peuvent y venir exercer leur adresse.

Ce magnifique tir, le plus beau et bien certainement le plus pittoresquement situé qui existe en Europe, a été construit d'après les plans de M. Dutrou et sous la direction de M. Fombertaux. C'est une véritable merveille en son genre; c'est un attrait

de plus pour nos nombreux visiteurs. Par ses proportions grandioses, par le goût exquis qui a présidé à son érection et à sa décoration, il prendra rang parmi les établissements types de ce genre; il prouve, d'ores et déjà, que l'Administration des Bains ne recule devant aucune dépense pour faire de Monaco la station hivernale la plus attrayante et par conséquent la plus fréquentée.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Menton — Un nouvel organe, le *Courrier de Menton*, a fait son apparition dans notre ville, dimanche dernier; si cette feuille suit exactement le programme qu'elle s'est tracé, nul doute qu'elle n'obtienne un franc et légitime succès.

Nice. — La Saison dit que le czarewitch a quitté Saint-Petersbourg pour se rendre à Nice. S. A. ira d'abord à Copenhague, puis de là à Paris, où elle compte rester huit ou dix jours.

— Dans les environs de Cimiez des laboureurs ont fait une heureuse trouvaille. Ils ont découvert une petite caisse en bois renfermant une certaine quantité de monnaies anciennes bien conservées et qui datent du règne de César Auguste et de Vespasien.

Cannes. — L'appel adressé par la Société des Sciences et des Beaux-Arts de Cannes, aux artistes et aux amateurs du Var et des Alpes-Maritimes, dit le *Courrier* de cette ville, pour l'Exposition de peinture et de Beaux-Arts qui doit s'ouvrir à Cannes le 22 de ce mois, a été partout bien accueilli, et de nombreuses demandes d'exposer sont parvenues de Nice, de Toulon, de Menton et d'ailleurs au secrétariat général. Le but que la Société s'est proposé a été parfaitement compris, et Messieurs les artistes, dans leurs réponses d'adhésion, l'ont tous vivement félicitée de son initiative.

Le succès de cette première Exposition nous paraît donc dès maintenant assuré; mais il le deviendra encore davantage si les propriétaires de tableaux et d'objets d'art des deux départements, et surtout de Cannes, veulent bien, à leur tour, aider la Société dans son entreprise. Il ne s'agit point ici d'une chose futile et sans utilité; mais, au contraire, d'une œuvre sérieuse et profitable. La vue de belles peintures et de beaux travaux d'art ne procure pas seulement un plaisir aux sens, elle développe encore les facultés morales et celles de l'intelligence. D'un autre côté, une exposition publique est pour les artistes le meilleur et le plus sûr moyen de faire connaître et apprécier leurs œuvres; c'est souvent aussi une occasion de les vendre. Dans les circonstances actuelles, ce n'est pas la moindre des considérations. A tous ces titres donc, l'Exposition prochaine ne peut être trop encouragée.

Lettres Politiques sur les Jeux (*)

QUATRIÈME LETTRE.

Monsieur le rédacteur en chef,

Examinons l'influence de la suppression et du rétablissement des jeux publics sur les finances.

Quand on abolit les jeux en France, il figurait au budget au chapitre spécial pour recettes provenant de cette source; la part du trésor, dans le prix du bail des jeux, pour Paris seulement, s'élevait à cinquante millions cinq cent mille francs. C'était une somme importante, dont il n'était pas facile de se passer sans rompre l'équilibre des finances. Aussi, lorsque le gouvernement de Louis-Philippe prit, en 1836, sous son patronage, la proposition de M. Legrand, député de la Creuse, il ne dissimula pas l'embarras que lui causerait la suppression immédiate des maisons de jeu.

Le gouvernement voulait bien prendre en cette circonstance une attitude de défenseur de la morale:

c'était de convention. Il s'associait avec toutes sortes de protestations pudiques à cette manifestation contre les jeux publics; M. de Montalivet prenait la tête de cette croisade et revendiquait, au nom du cabinet, l'honneur de l'initiative de ce beau projet qui allait rogner nos finances. Mais donnant d'une main et retirant de l'autre, le ministère réclamait l'ajournement de toute décision et se ralliait, en fin de compte, à l'amendement de MM. Delessert et Larocheffoucault-Liancourt, qui conseillaient de n'adopter une résolution aussi radicale qu'après que l'on aurait trouvé quelque compensation financière.

Ainsi, la moralité des jeux, toute suspecte que le prétendaient les promoteurs de la loi de 1836, n'entraînait pas, à leurs yeux, leur suppression de plein droit. On voulait s'en accommoder encore à cause du profit qu'ils procuraient à l'Etat. Sa conscience avait deux poids et les écus qui tombaient dans les caisses publiques faisaient pencher l'un des plateaux de la balance où nos législateurs pesaient la vertu et le vice.

La France, au dire des souteneurs de l'établissement de Juillet, était riche et prospère à cette époque, pourtant on y regardait de près, et on ne consentait pas à se priver brusquement d'une cinquantaine de millions; on ne préférerait pas taxer et surtaxer alors, comme on le fait aujourd'hui, toutes les sources de la fortune publique et l'Allemagne n'avait pas pompé jusqu'à la dernière partie de notre or.

Combien la comparaison de cette situation de 1836 avec notre état actuel donne de force à la demande du rétablissement des jeux publics en France. Les avantages qui en résulteraient sautent aux yeux. On a pu les mépriser en des jours où la fortune publique pouvait se passer de produits réputés suspects. Mais aujourd'hui que les besoins d'argent sont immenses et que tous les moyens de s'en procurer paraissent épuisés, il n'est pas permis de se montrer si rigide et si dédaigneux.

Le rétablissement des jeux constituerait l'impôt qui pèse le moins sur la masse des contribuables. Rien que de volontaire dans sa perception; il se présente comme la compensation d'un plaisir que l'opulence seule peut se procurer longtemps; il est basé sur le luxe, la mode, la passion, le désœuvrement. C'est la taxe de l'oisiveté au profit du travail. N'est-elle pas préférable à toutes ces impositions directes et indirectes, dont le pauvre peuple est surchargé, qu'il ne peut souvent acquitter et qui forcent le fisc à saisir les meubles du prolétaire et à les vendre sur la place publique? Laquelle des deux solutions est la plus morale?

Qu'on passe en revue tous les impôts anciens et nouveaux, toutes ces taxes et surtaxes dont la dureté des temps écrase les classes inférieures et qu'on dise, de bonne foi, si une seule de ces contributions de paix ou de guerre, une seule, la plus équitablement établie, peut être mise en comparaison avec l'impôt sur les jeux.

Je prends la généralité des cas et je laisse les exceptions. Eh bien! la généralité prouve que l'impôt du jeu n'est perçu que sur le superflu ou du moins sur les revenus des gens riches ou aisés; l'exception c'est la perte du capital. Le jeu met à contribution, non pas le travail utile qui enrichit la nation, mais l'oisiveté, la passion malsaine qu'il est trop juste de frapper faute de pouvoir la supprimer.

Et maintenant que l'on songe aux deux milliards cinq cents millions que le jeu a versés au trésor allemand; que l'on suppose les sommes équivalentes, supérieures peut-être, que la suppression des jeux a enlevées à la France; qu'on réfléchisse aux nécessités du moment et aux exigences de l'avenir, à notre pénurie, à la facilité d'y pourvoir par le moyen que je propose, et qu'on dise si mon plan n'est pas digne d'un examen sérieux et approfondi et si ma pensée n'est pas toute patriotique.

En principe strict de liberté, on pourrait d'ailleurs contester aux gouvernements le droit de supprimer les jeux. Leur tâche ne peut être que de les régulariser, les modérer, les garantir contre toute manœuvre

frauduleuse. Leur sollicitude se fourvoie quand ils se mêlent de les interdire: elle tourne à l'arbitraire, car il n'est pas aux pouvoirs des gouvernants d'empêcher les gouvernés de se livrer à leurs goûts, à leurs penchants naturels, lorsqu'ils ne portent pas préjudice à la chose publique et qu'ils ne nuisent en rien aux intérêts généraux ou particuliers.

La passion, c'est la vie de l'homme; c'est l'essence et le ressort de l'humanité. La supprimer, c'est immobiliser l'âme, c'est anéantir la Société.

Je touche à ma conclusion. Il me paraît démontré, dès à présent, que la loi est impuissante pour interdire le jeu, et que le droit des gouvernements est très-contestable, que le jeu public proscrit, la société est dévorée par la plaie du jeu clandestin, c'est-à-dire du jeu déloyal, le seul immoral; que la loi qui a supprimé les jeux en France a fait perdre à notre pays des sommes considérables, dont l'étranger a bénéficié, et que leur rétablissement nous procurerait ces mêmes avantages; au moment où nous en avons le plus grand besoin que rien ne peut s'opposer à l'abrogation de la loi de prohibition, déjà tombée en désuétude et inappliquée dans nos colonies; que l'impôt qui en serait le produit à toutes les conditions exigées par la bonne économie politique, qu'il serait facile à payer, volontairement, insensiblement, par les grosses bourses et comme compensation des satisfactions du luxe et du plaisir; qu'à ce point de vue, il est supérieur à tous les autres impôts; que son abondance contribuerait largement à l'exonération de nos subsides de guerre, et que, en temps de paix, il permettrait d'alléger les charges des contribuables, sinon de les supprimer entièrement, comme en certains pays.

Je me crois donc autorisé à soutenir que l'impôt sur les jeux est un impôt moral; que la loi de 1836 est basée sur une fausse appréciation de l'état réel de notre société; qu'elle n'est que l'arbitraire érigée en loi, un excès de pouvoir législatif, une atteinte à la liberté du citoyen.

Je soutiens donc la demande de son abrogation parce que, en cette matière comme en toutes, je pense que le régime de la liberté est le meilleur. Et par la liberté je n'entends pas la licence, l'abus de la faculté; au contraire, car je considère que la liberté n'exclut pas la réglementation, qu'elle l'appelle, suivant cet axiome, devenu presque banal: *sub lege libertas*. Sans cela, la liberté dégénère; il ne faut pas la supprimer mais seulement la réfréner afin que la liberté des uns ne devienne une entrave à la liberté des autres. La loi peut tracer des limites, mais non anéantir la faculté.

Toute loi anti-libérale, anti-sociale, est dangereuse et impuissante; elle produit des effets contraires à ceux qu'elle propose. Il suffit de démontrer qu'elle est mauvaise pour inspirer le désir qu'elle soit rapportée, et d'y substituer des dispositions plus conformes à l'équité, comme à la nature des choses. Avant d'amener les esprits à rechercher les diverses applications d'un principe, il est nécessaire de le prouver; or, celui que je soutiens commence à éclater à tous les yeux. Il n'est plus que timidement contesté par les gens qui se paient de mots et qui jusqu'à ce jour n'avaient été préoccupés que d'un seul aspect de ce problème.

Aussi ne serait-on pas surpris d'apprendre que le gouvernement actuel, se montre favorable à la demande d'abrogation de la loi de 1836, qui lui est soumise en ce moment, et qu'il ait pris la résolution d'en saisir l'Assemblée nationale. Le débat s'agitera devant elle, sur son terrain nouveau, dégagé des vieux préjugés, et il n'est pas douteux que, considérant d'une part l'inanité des objections qu'on oppose encore à l'exécution de cette grande mesure, et d'autre part, les immenses avantages qui doivent en résulter pour l'Etat, l'Assemblée ne rende une décision conforme à nos conclusions.

Votre affectionné.

GUY DE LA MOTTE.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

(*) Voir les N^{os} 709 711 et 712.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 12 au 18 Février 1872.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Davin, sable
 STE-MAXIME. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, vin
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Musso, sable
 MENTON. b. *Jeune Louise*, id. c. Palmaro, m. d.
 CANNES. goëlette *la Revanche*, id. c. Daver, bois
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Davin, sable
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Musso, id.
 ONEILLE. yacht *Isabelle II*, national, c. Craïs, sur lest

Départs du 12 au 18 Février 1872.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Davin, sur lest
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Davin, id.
 MENTON. brick-goëlette *l'Elvire*, id. c. Palmaro, f. v.
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Palmaro, sur lest
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Palmaro, fûts vides
 CETTE. b. *Louis Désiré*, id. c. Fontana, id.

A VENDRE, à Nice, à cinq minutes de la promenade des Anglais, une charmante villa meublée réunissant tout le confort désirable. Jardin, kiosque, bassins, etc. maison de maîtres et de domestiques, écurie, remise, salle de bains avec douches etc.

Affaire exceptionnelle, facilité pour le paiement.

S'adresser pour renseignements à l'imprimerie à Monaco, ou à M. Saqui, Boulevard du Pont-Neuf, 36, à Nice.

A Nice, chez Visconti, rue du Cours, œuvres complètes d'**Emile Négrin** de Nice
poésies, linguistique, lexicographie, littérature.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée. .. Service d'Hiver.

DE MENTON A NICE.

PRIX DES PLACES			STATIONS.	DÉPARTS									
1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		MATIN				SOIR					
			MENTON	8 38	11 3	midi 40			4 24	7 40	10 40		
» 70	» 50	» 35	Roquebrune	8 50	11 14	»			4 37	7 53	»		
» 95	» 70	» 50	MONTE CARLO	8 59	11 24	midi 58			4 48	8 3	11 4		
1 15	» 90	» 65	MONACO	9 5	11 34	1 4			4 54	8 10	11 10		
1 95	1 45	1 05	Eze.	9 19	11 47	1 18			5 8	»	»		
2 15	1 60	1 15	Beaulieu	9 27	11 55	»			5 16	»	»		
2 45	1 85	1 35	Villefranche-sur-mer	9 34	midi 2	1 30			5 23	8 36	11 33		
3 05	2 25	1 65	NICE	9 47	midi 15	1 43			5 36	8 49	11 46		

DE NICE A MENTON

			NICE	7 53	10 5	midi 49	2 45	4 36	8 24	11 50			
» 55	» 45	» 30	Villefranche-sur-mer	8 5	10 21	1 1	2 58	4 50	8 37	min. 2			
» 85	» 70	» 45	Beaulieu	8 12	10 28	1 8	»	4 57	8 44	»			
1 5	» 80	» 55	Eze.	8 20	10 36	1 19	»	5 9	8 52	»			
1 95	1 45	1 05	MONACO	8 35	10 57	1 35	3 23	5 24	9 6	min. 26			
2 15	1 60	1 15	MONTE CARLO	8 40	11 3	1 41	3 29	5 30	9 12	min. 31			
2 35	1 75	1 35	Roquebrune	8 51	11 16	1 51	»	5 42	9 21	»			
3 05	2 25	1 65	MENTON	9 »	11 25	2 »	3 45	5 51	9 30	min. 47			

Grand Hôtel des Bains à Monaco

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient encore de s'agrandir, comme annexe, l'ancien hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse restaurant sur la mer.

Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris, à des prix très modérés.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et Pension. — Chambres meublées.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

En vente à l'imprimerie du Journal :

UNE VISITE A MONACO

Prix : fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

Hôtel d'Angleterre, tenu par A. NOGHÈS, rue du Tribunal, à Monaco. Table d'hôte et Pension.

Hôtel de la Paix, tenu par FONTAINE, rue Basse, à Monaco, Table d'hôte et Pension.

30 Minutes
DE
NICE

SAISON D'HIVER A MONACO

DU 1^{er} NOVEMBRE 1871 AU 1^{er} MAI 1872

15 Minutes
DE
MENTON

Parmi les Stations hivernales du Littoral méditerranéen, Monaco occupe la première place par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs et qui en ont fait aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant ces mois où la bise et les frimas désolent les contrées moins privilégiées.

La Principauté de Monaco, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord. L'hiver, sa température est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin.

La presqu'île de Monaco est posée comme une corbeille éclatante dans la Méditerranée, cette vaste mer d'un bleu intense. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des larges horizons; — la lumière enveloppe ce calme et riant tableau. Monaco, en un mot, c'est le miroir du printemps.

Monaco possède un vaste Etablissement de Bains de Mer, ouvert toute l'année, où se trouvent également des salles pour l'hydrothérapie, pour des bains d'eau douce, d'eau minérale et des bains de mer chauds.

Pour les étrangers désireux de demeurer près de l'Etablissement des Bains, il y a dans l'Etablissement même l'Hôtel des Bains, parfaitement aménagé, avec table d'hôte et restaurant et qui joint

le rare avantage de la modicité des prix au confortable le plus complet.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des géraniums, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

Au bas des jardins on vient de terminer l'installation d'un vaste et magnifique Tir aux Pigeons.

En face de l'Hôtel de Paris on voit des magasins contenant tout ce que l'élégance parisienne peut offrir parmi les objets de luxe et de première nécessité, un bureau de tabac où l'on trouve avec les tabacs ordinaires de la régie française, les cigares étrangers supérieurs de l'entrepôt du Grand Hôtel, au Boulevard des Capucines de Paris.

On y voit de plus 3 somptueux cafés avec billards.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, de charmantes villas, coquettement posées au milieu des orangers et des citronniers, offrent aux étrangers de nombreux appartements.

A partir du 1^{er} novembre la Saison des Fêtes commence à Monaco pour se prolonger sans interruption jusqu'au 1^{er} mai.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin, Wiesbaden, Hombourg et Bade. Pendant toute la saison d'hiver, une troupe d'artistes des meilleurs théâtres de Paris y joue, plusieurs fois par semaine, la comédie et le vaudeville.

Des Concerts splendides, dans lesquels se font entendre les plus grands virtuoses et les plus célèbres cantatrices, viennent ajouter à l'éclat de cet orchestre, dont la réputation justement acquise est aujourd'hui européenne. L'Administration donne fréquemment de grands bals parés, des réunions dansantes et des bals d'enfants.

Le Casino contient des Salles de Conversation et de Bal, ainsi qu'un Cabinet de Lecture où se trouvent tous les journaux illustrés, toutes les publications françaises et étrangères — environ 150 Journaux et Revues.

Dans les Salons de Jeux, vastes et bien aérés, il y a en permanence des tables de Trente-et-Quarante et de Roulette.

La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs.

Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or. Le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 fr.

Le trajet de Paris à Monaco se fait en 24 heures; de Lyon en 15 heures; de Marseille en 7 heures.